



Les infos flash

Le **16 Août**, c'est Mey qui organise sa fête annuelle placée sous le signe de la commémoration du 14 août 1870, avec le Souvenir Français. Nos amis de Gisingen seront bien entendu nos invités pour l'occasion. J'espère que nombreux seront les habitants des deux communes jumelées qui feront le déplacement Mey Gisingen le 15 et Gisingen Mey le 16.

En attendant, la municipalité vous souhaite de passer d'excellentes vacances!

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Je vous rappelle que notre site internet : **mairie-mey.fr** s'enrichit de jour en jour et je vous invite à le consulter, notamment si vous voulez suivre en toute transparence le détail des délibérations que nous prenons en conseil municipal (voir rubrique vie municipale).

Le dernier fait marquant et important pour la situation financière de la commune est la réorganisation de notre dette à long terme pour prendre en compte une partie de l'investissement concernant la liaison douce qui traverse le ban de Mey.

Cet aménagement financier est tel qu'il va nous permettre de rembourser, sans délai, la moitié de notre dette envers la commune de Nouilly sans augmenter notre charge financière globale. Cette dette pourra ensuite être soldée grâce au produit de la vente de notre terrain. Nous aurons ainsi franchi une étape supplémentaire dans le redressement de notre situation financière qui reste notre principal objectif depuis ce début de mandat.

Mais passons à un registre plus convivial avec une double annonce à noter dans votre agenda.

Le **15 Août**, nous aurons une nouvelle fois l'occasion de célébrer notre amitié avec Gisingen qui nous invite à sa fête du bicentenaire de sa cession par la France à la Prusse en 1815.

Le conseil municipal en bref :

Le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} et le 8 juillet.

Le conseil a décidé de donner un avis favorable à la prise de compétence facultative "Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale" par Metz Métropole

L'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par Metz Métropole ne remettrait pas en cause la compétence et la responsabilité du Maire à délivrer les autorisations d'urbanisme sur le ban de sa commune mais permettrait une mise à jour du PLU de la commune financés par Metz Métropole.

Il a également décidé de donner un avis favorable au projet de l'UEM d'exploiter une nouvelle chaudière au gaz naturel sur le site de Metz Est.

Le conseil a pris des décisions d'ordre budgétaire avec une décision modificative ayant pour finalité d'intégrer des études réalisées par la commune à son inventaire.

Les conseillers ont ensuite accepté de modifier les caractéristiques du prêt de 240 367 € avec le Crédit Mutuel permettant ainsi une baisse de la charge de remboursement annuelle de 2361.92 €.

Ils ont également accepté la mise en place d'un prêt complémentaire de 45 324 € pour le remboursement de la ligne de trésorerie en cours et le règlement partiel de la liaison douce Nouilly-Mey-Vantoux.

Dans le registre de l'accessibilité handicapés, les conseillers ont décidé de demander la prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée. Cet agenda donne la possibilité de prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (mairie et salle communale pour Mey).

Le conseil s'est réuni à nouveau le 8 juillet essentiellement pour permettre au Maire de signer un protocole d'accord avec la SARL 2BDM relatif au règlement d'une note d'honoraire de 13 209.32 € pour une étude préalable aux travaux de restauration et de mise en valeur des décors intérieurs de l'église de Mey. L'accord prévoit le paiement de cette facture en 5 mensualités.

Encore plus d'informations sur le Site internet de Mey : www.mairie-mey.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert le mercredi et le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Fermeture annuelle du 27 juillet au 8 août.

15 et 16 août 2015 : fête à Gisingen et Mey

Le 15 août, Gisingen vous invite à fêter ses 200 ans d'existence. La commune de Mey sera présente et proposera un stand avec vente de crêpes.

Le 16 août, la fête continue à Mey avec la **commémoration de la bataille de Mey de 1870**.

Au programme :

10h15 : messe à l'église de Mey

11 h : rassemblement place de l'église et départ en cortège au monument

11h15 : discours et dépôt de gerbes au monument

11h45 : verre de l'amitié offert par la municipalité

13h : pour ceux qui le souhaitent, repas préparé par la Confrérie des Cochoneux de la Seille de Pommerieux.

Un flyer avec toutes les informations utiles et un coupon-réponse pour l'inscription au repas sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Prière de répondre impérativement avant la date indiquée pour faciliter l'organisation du repas

